



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, mercredi 5 août 2026

Séance ordinaire du Conseil de la MRC de L'Île-d'Orléans, tenue le mercredi 5 août 2026, à 20 h, à la salle municipale de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean Lapointe, préfet, à laquelle les maires suivants sont présents et forment quorum : Mmes Laurianne Dion et Myriam Thériault ainsi que MM. Jean-Pierre Turcotte, Yves Coulobme et Martin Vézina.

Mme Chantale Cormier, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à la séance.

M. Jean Lapointe, préfet, souhaite la bienvenue à tous, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Jean Lapointe procède à la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2026
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2026
5. Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans – Règlement 2026-420 – Certificat de conformité
6. Gestion des matières résiduelles – Bonbonnes à usage unique – Point de dépôt – Entente entre l'Association pour la gestion responsable des produits du Canada et la MRC – Autorisation de signature
7. Collecte et transport des matières résiduelles – Appel d'offres sur se@o – Autorisation à aller en appel d'offres
8. Fonds région et ruralité (FRR) – Entente de développement territorial – Rapport annuel d'activités 2025-2026 - Adoption
9. Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) – Politique d'investissement 2026-2029 - Adoption
10. Journées de la Culture – Rencontres Hydro-Québec – Entente entre Culture pour tous et la MRC – Autorisation de signature
11. Visibilité marketing - Entente de partenariat de production visuelle entre Destination Québec Cité et la MRC – Autorisation de signature
12. Équité salariale – Octroi d'un mandat à la Fédération québécoise des municipalités
13. Remplacement d'une imprimante
14. Pare-feu informatique - Remplacement
15. Adoption des dépenses du mois de juillet 2026
16. Correspondance
17. Varia
18. Période de questions
19. Levée de la réunion

Résolution 2026-08-110

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, le point 17. Varia demeurant ouvert par ailleurs.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2026

Résolution 2026-08-111

Sur **proposition** de Mme Myriam Thériault, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2026, tel que déposé.

4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2026

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal de la séance tenue le 8 juillet 2026.

5. Municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans – Règlement 2026-420 – Certificat de conformité

Résolution 2026-08-112

Considérant que la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans a adopté le règlement 2026-420 visant à modifier le règlement de zonage 2021-380 afin d'intégrer des normes concernant l'usage « Résidence de tourisme » et d'ajouter un contingentement;

Considérant que la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans a déposé à la MRC le règlement 2026-420;

Considérant que la MRC doit, en vertu de l'article 137.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, approuver le règlement, s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire, ou le désapprouver dans le cas contraire;

Considérant que le règlement 2026-420 est conforme du schéma d'aménagement et de développement de la MRC;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Martin Vézina et **résolu à l'unanimité** d'approuver la conformité au Schéma d'aménagement révisé 2001 du règlement 2026-420 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

6. Gestion des matières résiduelles – Bonbonnes à usage unique – Point de dépôt – Entente entre l'Association pour la gestion responsable des produits du Canada et la MRC – Autorisation de signature

Résolution 2026-08-113

Considérant que les contenants pressurisés de combustibles à remplissage unique ont été ajoutés à la responsabilité des producteurs;

Considérant que la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans accepte de gérer un point de dépôt pour lesdits contenants;

Considérant qu'il y a lieu de signer une entente entre l'Association pour la gestion responsable des produits du Canada et la MRC pour la récupération de ces bonbonnes à remplissage unique;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'île d'Orléans

En **conséquence**, il est **proposé** par Mme Lauréanne Dion et **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer, pour et au nom de la MRC, l'Entente pour la récupération des contenants pressurisés de combustibles à remplissage unique avec l'Association pour la gestion responsable des produits du Canada.

7. Collecte et transport des matières résiduelles – Appel d'offres sur se@o – Autorisation à aller en appel d'offres

Résolution 2026-08-114

Considérant que le contrat de collecte et transport de matières résiduelles avec GFL Environnemental Inc. arrive à échéance le 31 janvier 2027 ;

Considérant qu'il y a lieu de procéder à un appel d'offres par procédure ouverte pour la collecte et le transport de matières résiduelles à l'île d'Orléans pour un contrat du 1^{er} février 2027 au 31 janvier 2030 ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Yves Coulombe et **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à procéder à un appel d'offres par procédure ouverte pour la collecte et le transport de matières résiduelles à l'île d'Orléans pour un contrat du 1^{er} février 2027 au 31 janvier 2030.

8. Fonds région et ruralité (FRR) – Entente de développement territorial – Rapport annuel d'activités 2025-2026 - Adoption

Résolution 2026-08-115

Considérant la signature de l'Entente de développement territorial du Fonds Région et Ruralité (FRR) entre le ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale et la MRC le 6 août 2025 ;

Considérant que le Conseil de la MRC a adopté des Priorités annuelles 2025-2026 le 27 novembre 2024 et des Priorités annuelles révisées le 17 septembre 2025 ;

Considérant que le Conseil de la MRC a adopté un Cadre d'intervention pour la vitalité du territoire de l'île d'Orléans 2025-2029 le 4 mars 2026 ;

Considérant qu'un rapport annuel d'activités pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026 a été déposé ;

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le rapport annuel d'activités 2025-2026 de l'Entente de développement territorial du Fonds Région et Ruralité (FRR), tel que déposé.

9. Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) – Politique d'investissement 2026-2029 - Adoption

Résolution 2026-08-116

Considérant la signature de l'Entente de délégation du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN) entre le ministre



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

responsable de la région de la Capitale-Nationale et la MRC le 22 juillet 2026 ;

Considérant que la Politique d'investissement 2025-2029 du FRCN en vigueur depuis le 1^{er} avril 2025 doit être révisée ;

Considérant qu'un projet de Politique d'investissement 2026-2029 a été déposé ;

En **conséquence**, il est **proposé** par Mme Myriam Thériault et **résolu à l'unanimité** d'adopter la Politique d'investissement 2026-2029 du Fonds de la région de la Capitale-Nationale (FRCN), tel que déposée.

10. Journées de la Culture – Rencontres Hydro-Québec – Entente entre Culture pour tous et la MRC – Autorisation de signature

Résolution 2026-08-117

Considérant qu'à la suite d'un appel d'intérêt auprès des municipalités, des artistes et des lieux culturels, des activités de différentes disciplines artistiques ont été déposées dans le cadre des Journées de la Culture 2026 ;

Considérant l'opportunité pour la MRC de recevoir un financement de 10 915 \$ pour la tenue d'activités à l'Île d'Orléans dans le cadre des Journées de la culture 2026 via les Rencontres Hydro-Québec ;

Considérant qu'il y aurait lieu de signer l'entente avec Culture pour tous pour le financement complet de ces activités ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Martin Vézina et **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer pour et au nom de la MRC, l'entente « Les rencontres Hydro-Québec » avec Culture pour tous pour le financement complet de la programmation des Journées de la Culture 2026, lequel s'élève à 10 915 \$.

11. Visibilité marketing - Entente de partenariat de production visuelle entre Destination Québec Cité et la MRC – Autorisation de signature

Résolution 2026-08-118

Considérant que le Conseil a dédié un budget au déploiement du tourisme en basse saison dans le cadre d'un plan triennal couvrant les années 2026, 2027 et 2028 via la résolution 2026-06-84 ;

Considérant que la MRC souhaite réaliser une banque d'images mettant en valeur la magie de l'hiver à l'Île d'Orléans pour l'hiver 2027 ;

Considérant que pour chaque dollar investi pour un projet de production visuelle, Destination Québec Cité peut investir un dollar, jusqu'à concurrence de 10 000 \$;

Considérant qu'il y aurait lieu de signer une Entente de partenariat de production visuelle avec Destination Québec Cité ;



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'Île d'Orléans

En **conséquence**, il est **proposé** par Mme Lauréanne Dion et **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer pour et au nom de la MRC, l'Entente de partenariat de production visuelle avec Destination Québec Cité, tel que rédigé le 8 juillet 2026.

12. Équité salariale – Octroi d'un mandat à la Fédération québécoise des municipalités

Résolution 2026-08-119

Considérant que la MRC est membre de la Fédération québécoise des municipalités (la « FQM ») ;

Considérant que la FQM offre un service d'accompagnement en ressources humaines et relations du travail, incluant des services de nature juridique, notamment pour le processus d'évaluation du maintien de l'équité salariale ;

Considérant la réception d'une offre de service de la FQM pour un accompagnement dans le processus d'évaluation du maintien de l'équité salariale en date du 21 juillet 2026 ;

Considérant l'opportunité pour la MRC de bénéficiaire du soutien en ressources humaines et relations du travail de la FQM ;

En **conséquence**, il est **proposé** par Mme Myriam Thériault et **résolu à l'unanimité** que la MRC mandate le Service en ressources humaines et relations du travail ainsi que les Services juridiques FQM pour le processus d'évaluation du maintien de l'équité salariale, moyennant des honoraires maximaux de 7 000 \$ (excluant les taxes applicables), à même les surplus cumulés non affectés de la MRC.

13. Remplacement d'une imprimante

Résolution 2026-08-120

Considérant que le contrat de location de l'imprimante Toshiba FC-3015 arrive à échéance ;

Considérant que les besoins d'impression ont grandement diminué à la suite de la numérisation des documents ;

Considérant la réception d'une proposition de location pour une imprimante Toshiba DP-3028 le 18 juin 2026 qui répond aux besoins de la MRC ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Yves Coulombe et **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer pour et au nom de la MRC, un contrat de location de 60 mois pour une imprimante Toshiba DP-3028, moyennant des coûts trimestriels de 157,65 \$ (plus les taxes applicables).

14. Pare-feu informatique – Remplacement

Résolution 2026-08-121



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Municipalité Régionale de Comté de l'île d'Orléans

Considérant que les équipements de protection informatique Fortinet en place actuellement approchent leur date de fin de support ;

Considérant que pour maintenir un niveau optimal de sécurité, de performance et de soutien des infrastructures informatiques, il y a lieu d'augmenter la capacité du pare-feu ;

Considérant que Fortinet fournit une protection par pare-feu nouvelle-génération à la pointe de l'industrie, spécialement conçue pour le cloud ;

Considérant la soumission présentée par 6ITEM TI le 3 août 2026 ;

En **conséquence**, il est **proposé** par M. Yves Coulombe et **résolu à l'unanimité** d'autoriser la directrice générale, Mme Chantale Cormier, à signer la soumission pour l'acquisition du Fortigate 70G avec protection UTP et Forticare Premium 5 ans au prix de 3 857,65 \$ (plus les taxes applicables), à même les surplus cumulés non affectés de la MRC.

15. Adoption des dépenses du mois de juillet 2026

Résolution 2026-08-122

Sur **proposition** de M. Jean-Pierre Turcotte, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de juillet 2026, lesquelles s'élèvent à 685 514,20 \$.

16. Correspondance

Il n'y a pas de correspondance.

17. Varia

Aucun sujet n'est discuté.

18. Période de questions

Aucune question n'a été posée.

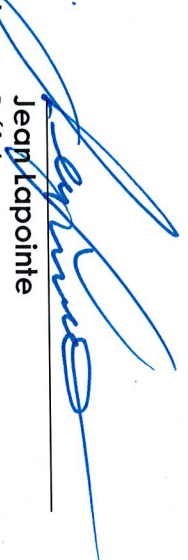
19. Levée de la réunion

Résolution 2026-08-123

Sur **proposition** de M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de lever la réunion à 20 h 15.

Prochaine séance ordinaire du Conseil de la MRC : mercredi 16 septembre 2026 à 20 h à la salle du Conseil à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.


Chantale Cormier
Directrice générale et greffière-trésorière


Jean Lapointe
Préfet